



Procès-verbal du Conseil d'établissement

CE-1920-02

20 janvier 2020, 19 h

Local Le Phare

Pour représenter les parents

M. Dominic Boudreau
M. Steve Côté, parent
M. Martin Labbé, représentant au
comité de parents

M^{me} Sonia Savard
M^{me} Carlyne Soucy, parent

Pour représenter les élèves

Mlle Juliette Riverin

Pour représenter le personnel

M^{me} Geneviève Baril personnel
professionnel
M. Julien Brouillette, personnel de
soutien
M^{me} Josée Couture, enseignante
M^{me} Marie-Andrée Gagnon, enseignante

M^{me} Stéphanie Lalonger-Ouellet
(enseignante)
M^{me} Audrey Potvin, enseignante

Pour représenter la communauté

M. Thomas Bogiaris

La direction

M. Dany Roux

Étaient absents

M. Alain-Claude Oussou, parent
M^{me} Caroline Paquin, parent
M. Thomas Vachon

Membre invité

Christine Garneau, gestionnaire administrative

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue	5 min
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)	
3. Période de questions du public	
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2019 (📄inclus)	10 min
5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)	
6. Correspondance	
7. Rapport du délégué au comité de parents	10 min
8. Mot des représentants de la communauté	10 min
9. Mot des représentants des élèves	10 min
10. Dossiers pour décision	
10.1. Approbation de sorties pour 2019-2020 (📄)	
10.2. Journée d'activités (26 février 2020) (📄)	
10.3. Approbation des grilles-matières 2020-2021 (📄)	
10.4. Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2020-2021 (📄)	
10.5. Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (📄)	
10.6. Attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements (📄)***	
10.7. Budget 2018-2019 (reddition de comptes) (📄)***	
11. Dossiers pour information	
11.1. Budget 2019-2020 (bilan mi-année) (📄)***	
11.2. Écoles secondaires : organisation des services et enjeux d'espace (📄)	
11.3. Inscriptions dans nos programmes particuliers	
Autres	
12. Pédagogie intégrée	
13. Date de la prochaine rencontre	
14. Clôture de la réunion	

1. Mot de bienvenue

Monsieur Martin Labbé souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tous les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour. Un membre demande l'ajout du point suivant : pédagogie intégrée.

Monsieur Dominic Boudreau propose l'adoption de l'ordre du jour. Madame Geneviève Baril seconde.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1920-02-01

3. Période de questions du public

Aucune présence du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2019

Aucune modification n'est demandée.

Monsieur Dominic Boudreau propose l'adoption du procès-verbal du 28 octobre 2019, secondé par madame Caroline Soucy.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1920-02-02

5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)

14.3 Projet éducatif et plan d'action

Monsieur Roux informe les membres que l'équipe-école a débuté ses travaux dans la rédaction des actions. Il y a présentement consultation avec les enseignants par départements et par niveaux afin d'y ajouter les actions qui seront retenues.

Rencontre des parents 20 février

La prochaine rencontre de parents se tiendra le 20 février prochain sous forme de 5 à 7, c'est-à-dire de 17 à 19 h, pour cette fois-ci.

6. Correspondance

Le comité de parents a reçu une demande de la part de l'Université Laval pour participer à un projet de recherche sur les besoins des parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant. La secrétaire de l'école acheminera, par courriel, l'information à tous les parents.

7. Rapport du délégué au comité de parents

Monsieur Martin Labbé fait part que le principal sujet traité lors des dernières rencontres du comité de parents a été la Loi 40 et mentionne les différentes préoccupations des membres du comité de parents. Malgré les courts délais accordés, une lettre a été transmise au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Un parent demande s'il est possible d'obtenir une copie de cette lettre.

Monsieur Labbé transmettra la lettre à la secrétaire de l'école qui s'assurera de l'envoyer aux membres du conseil d'établissement.

Le président fait également part des autres sujets discutés, dont celui de l'école secondaire Cardinal-Roy, le plan triennal des immobilisations des Services éducatifs des jeunes, une consultation auprès des parents concernant la politique de contribution financière demandée aux parents, la capacité d'accueil dans les écoles, le calendrier scolaire pour les 3 prochaines années et les échanges avec la direction générale concernant le plomb dans l'eau.

8. Mot des représentants de la communauté

Monsieur Thomas Bogiaris rapporte le phénomène de la guiche qui est en recrudescence et recommande une certaine vigilance entre autres, aux Galeries de la Capitale qui semble représenter un endroit de recrutement auprès des jeunes. Le Service de police a émis des avertissements aux responsables de la Maison L'Antidote.

Monsieur Roux communiquera avec le policier-école à cet effet.

Un membre du personnel indique qu'il y a déjà eu des conférences par le policier-école aux élèves cette année.

9. Mot des représentants des élèves

Mademoiselle Riverin fait part que les membres du conseil étudiant se préparent à la semaine multiculturelle qui se tiendra en début février et que l'on attend avec impatience le dévoilement de la carte géante sur laquelle seront identifiés les différents pays de provenance de la clientèle de l'école.

Elle mentionne les différentes activités à venir, soit : la collation des grades, le courrier du cœur pour la St-Valentin et l'activité « moi et l'autre ».

Elle soulève certains irritants à la cafétéria, dont la capacité fonctionnelle, le manque de micro-ondes et la surcapacité de leur utilisation par les élèves. De plus elle fait part d'une certaine problématique avec le service de transport le matin et l'interruption du service le midi sans préavis.

Monsieur Dany Roux mentionne qu'il a travaillé, de concert avec la gestionnaire administrative afin de trouver une autre alternative au transport le midi. Il a communiqué avec les responsables du RTC et a reçu une fin de non-recevoir pour avoir le service.

Le président est prêt à expédier une lettre au RTC mais doit obtenir des faits et situations précis et que soient identifiés les retards des autobus afin de présenter le dossier.

Enfin, mademoiselle Riverin mentionne le temps d'attente trop long de certains parents lors de la rencontre pour la remise du premier bulletin en novembre.

Monsieur Dany Roux fera un suivi au niveau du transport ainsi que des démarches pour améliorer la section des places à la cafétéria.

10. Dossiers pour décision

10.1 Approbation de sorties pour 2019-2020 (🗨️)

Monsieur Roux commente le tableau des nouvelles sorties depuis la dernière rencontre, dont celle à la cabane à sucre avec les finissants qui est une tradition dont le coût est d'environ 25 \$ par élève. Il mentionne que certaines de ces sorties n'ont pas été approuvées en CPEE en raison des délais de transmission et de l'échéancier des rencontres.

Un parent demande des précisions quant aux sorties dans les centres commerciaux avec les groupes de formation préparatoire au travail. Madame Marie-Andrée Gagnon donne les explications demandées.

Madame Carolyn Soucy propose l'adoption des nouvelles sorties. Madame Marie-Andrée Gagnon seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1920-02-03

10.2. Journée d'activités (26 février 2020) (🗨️)

Le niveau de participation exigé a été atteint, soit 80%, donc la journée aura lieu le 26 février et le choix des activités est diversifié. Un membre fait la suggestion d'y inclure la sortie « défi évasion » qui pourrait être intéressante pour certains.

Un membre aimerait avoir la possibilité d'effectuer un virement bancaire pour le paiement de ce type d'activités. Monsieur Roux invite ce dernier à en discuter avec la gestionnaire administrative de l'école.

Madame Audrey Potvin propose l'adoption de la journée d'activités. Monsieur Julien Brouillette seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1920-02-04

10.3. Approbation des grilles-matières 2020-2021 (🗨️)

Monsieur Dany Roux donne les deux propositions de modification à la grille-matières en adaptation scolaire, soit les périodes d'anglais et l'éducation physique.

Madame Stéphanie Lalonger-Ouellet propose l'adoption des grilles-matières 2020-2021. Madame Geneviève Baril seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1920-02-05

10.4 Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2020-2021 (📄)

Après consultation avec les membres tous sont en accord pour transmettre à la direction générale la même lettre que l'an dernier.

Monsieur Julien Brouillette propose d'expédier le modèle de lettre présenté.
Madame Josée Couture seconde.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1920-02-06

10.5 Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (📄)

Monsieur Dany Roux passe en revue les trois (3) documents transmis aux membres concernant cette politique, soit : un article de la gazette officielle du Québec, un aide-mémoire ainsi que les amendements à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers et répond aux diverses questions des membres.

Pour répondre à un questionnement d'un parent, il informe que des sommes sont également versées aux écoles dans le cadre de la mesure inspirante pour certains frais, selon certains critères qui doivent être respectés.

Considérant qu'en vertu de l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Capitale a demandé l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière sur les amendements à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers;

Considérant la présentation de la consultation faite par monsieur Dany Roux, directeur d'établissement;

Considérant les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière;

Sur proposition de monsieur Julien Brouillette il est résolu à l'unanimité;

DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissement par la Commission scolaire de la Capitale.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1920-02-07

10.6 Attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements (📄)

Le conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière confirme que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 314 107 \$.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école - Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Madame Carolyne Soucy propose de transmettre l'attestation de transfert à la commission scolaire. Madame Audrey Potvin seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1920-02-08

10.7 Budget 2018-2019 (reddition de comptes) (📄)

Madame Christine Garneau se joint à la rencontre afin de commenter les résultats et répondre aux questions des membres.

Monsieur Dany Roux commente le surplus de 15 530 \$ pour l'année scolaire 2018-2019.

On remarque également un montant de 270 742 \$ qui a été utilisé pour la charge suite au recours collectif en ce qui a trait aux frais chargés aux parents.

Madame Josée Couture propose l'adoption du budget 2018-2019. Madame Geneviève Baril seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1920-02-09

11. Dossiers pour information

11.1. Budget 2019-2020 (bilan mi-année) (📄)

Le solde budgétaire pour l'année en cours au 1^{er} janvier 2020 (184 jours) - 50%) est à 54%. Monsieur Roux fait remarquer que la masse salariale du personnel enseignant est maintenant décentralisée dans les écoles. Des dépenses informatiques sont à venir, pour achat de logiciels entre autres.

11.2. Écoles secondaires : organisation des services et enjeux d'espace (📄)

Monsieur Roux fait lecture des principaux enjeux, constatations et recommandations d'après le rapport synthèse 2019-2020 du 21 novembre 2019 préparé par la Commission scolaire.

11.3 Inscriptions dans nos programmes particuliers

Monsieur Roux fait part des données à ce jour en ce qui a trait au nombre d'inscriptions 2020-2021 en 1^{re} secondaire, dans les différents programmes de concentration :

Concentration en 1 ^{re} secondaire	Nombre de groupes
Anglais	1
Arts et TIC	2
Hockey	1.5
Musique	.5
Total	5

On constate un mouvement des inscriptions de l'anglais au profit des concentrations arts et TIC et hockey.

12. Pédagogie intégrée

Un parent fait part qu'il a constaté une belle synergie avec certains groupes d'élèves, lors de la rencontre des enseignants en novembre dernier, ce qui lui a vraiment plu. Il questionne la direction à ce niveau et aimerait que cette contagion s'étende à un plus grand nombre d'élèves et se demande si c'est une énergie sur laquelle on pourrait tabler.

13. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 30 mars 2020.

14. Clôture de la réunion

La levée de l'assemblée est proposée à 22 h 05 par madame Carolyne Soucy. Elle est secondée par monsieur Dominic Boudreau.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1920-02-09

Christiane Côté
Secrétaire

Martin Labbé
Président